

# GÉOGRAPHIE

## ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

**D. Balland et K. Bennafla**

**Coefficient** : 3 ; **Durée** : 6 heures.

### Sujet : Religion et mobilité géographique

Pièce jointe : planisphère

178 candidats étaient présents en 2004 pour composer en géographie, ce qui représente une augmentation sensible de 30% par rapport à l'an passé. Le jury se félicite de ce choix pour l'option de géographie, peut-être en partie motivé par la relative bonne moyenne générale des copies de la session 2003 (7,58/20) et le thème au programme (les religions) qui renvoie à des problèmes politiques et sociaux d'actualité.

Dans l'ensemble, l'épreuve a été correctement préparée et le niveau de connaissances des candidats est satisfaisant. La moyenne générale des copies se maintient à peu près au même niveau que l'an dernier avec 7,35/20. Peu de copies ont reçu des notes très basses (environ un cinquième ont 04/20 et moins) mais à l'inverse, les très bonnes copies se sont faites plus rares cette année : on dénombre seulement trois 17/20, cinq 16/20 et un seul 15/20.

Les notes faibles correspondent à des devoirs inachevés, dépourvus de carte ou remplis d'inepties et d'erreurs historiques. Citons ce candidat qui affirme que « *l'islam s'est développé grâce à l'empire ottoman qui est remonté jusqu'à Poitiers* » ou celui-là pour qui « *les Arabes ont été repoussés par Charles Martel au Nord et par la mouche tsé-tsé au Sud* ». Dans une autre copie, on peut lire que « *s'il y a plus de métro le week-end à Paris, c'est pour permettre aux gens d'aller au culte* ». Pour un autre, « *le conflit israélo-palestinien dure depuis 1956* » et la « *Kaaba se situe à Jérusalem* »... Et que dire des candidats qui assèment que les « *populations nomades d'Afrique changent de religion selon les saisons* ». Les devoirs hors-sujet ont été sanctionnés par des notes analogues, ainsi celles qui proposaient comme fil directeur de vérifier la validité des thèses de Samuel P. Huntington.

Une masse de copies se situe entre 06 et 07/20 (plus d'un tiers d'entre elles) : il s'agit souvent de devoirs qui ont fait l'impasse sur la dimension historique des mobilités ou qui n'ont traité qu'un pan du sujet (la mobilité des religions à travers le monde) ou bien qui s'en sont éloignés au cours de la rédaction. A cet égard, l'un des défauts majeurs observés a été la place excessive accordée aux villes (souvent une partie entière) qui n'était qu'un aspect du sujet et en aucun cas un élément central. Nombre de candidats n'ont visiblement pas su prendre de la distance avec ce thème traité à l'occasion du cours ou du concours blanc... D'autres candidats ont dérivé du sujet en axant leur problématique sur les frontières religieuses (une réminiscence du sujet de 2003 ?) ou en traitant des « religions et de la mondialisation » ou encore en s'interrogeant sur l'idée très contestable de « dé-territorialisation » des religions. Ce type d'erreur doit être évité en réfléchissant davantage au sujet et en en définissant les termes de façon claire dès l'introduction. L'amalgame a par exemple été fréquent entre

« mobilité » d'une part et « dynamique » ou « migration » (qui suppose un changement de résidence) d'autre part. A contrario, certains candidats ont su habilement distinguer mobilités forcées et volontaires, migrations et mobilités quotidiennes ou habituelles tout en variant les échelles d'analyse dans le temps et l'espace.

L'organisation du plan, la problématique et l'illustration cartographique ont permis de distinguer les meilleures copies. Ces dernières ont su étudier les deux aspects du sujet, à savoir : comment des mobilités diverses, anciennes et contemporaines, contribuent-elles à la diffusion spatiale des religions et à leur éventuelle transformation ? En quoi la religion par ses principes et pratiques encourage-t-elle ou freine-t-elle la mobilité ? Le jury attend en effet une formulation du sujet un peu plus élaborée que cette banale question : « *Religion et mobilité : quel est le poids de l'une sur l'autre ?* ».

Il est important de soigner l'introduction et de la relire avec attention pour éviter les fautes d'orthographe et de grammaire qui font mauvais effet. Certains ont su adroitement amener le sujet par des citations empruntées à l'Ancien Testament, d'autres se sont fourvoyés en début (ou fin) de devoir avec des allusions maladroitement aux attentats du 11 septembre 2001 ou à l'affaire du voile islamique en France, sans compter les inévitables « *à l'heure de la mondialisation* » comme entrée en matière.

Les candidats ayant opté pour un plan multi-scalaire ont eu du mal à éviter les redites ou à maintenir un équilibre entre les parties car un tel plan n'était pas des plus appropriés pour traiter le sujet donné. Attention également à la notion d'échelle « transnationale », mal employée par certains. Ceux qui ont tenu à suivre un plan classique de géographie se sont souvent heurtés à l'élaboration finale d'une typologie (et pas « typologisation »), exercice particulièrement ardu ici. Rappelons que la typologie n'est pas obligatoire et qu'elle est une proposition de classement de différents espaces et non de phénomènes tels que les mobilités. Le plan le plus facile à conduire était, dans le cas présent, un plan thématique, adopté par la majeure partie des candidats avec plusieurs variantes possibles. Une partie pouvait, par exemple, être consacrée aux mobilités engendrées par les pratiques religieuses, depuis les déplacements vers les lieux de culte à grande échelle, jusqu'aux pèlerinages qui drainent des croyants venus du monde entier en passant par l'envoi de missionnaires. La mobilité du personnel religieux, les voyages du pape ou du Dalaï-lama, les JMJ catholiques ont fréquemment été évoqués. Certains candidats ont également rappelé que certaines religions, notamment animistes, freinent les mobilités ou les orientent dans une direction bien précise. Quelques copies ont pris l'exemple de l'islam wahhabite qui, au XX<sup>e</sup> siècle, a encouragé la sédentarisation des nomades. Un autre pan du devoir pouvait aborder le rôle des mobilités non religieuses dans l'essaimage des religions à travers le monde et la formation de syncrétismes (tels le vaudou et le candomblé) : déplacements de marchands, traite esclavagiste, migrations économiques, mouvements de diasporas ont façonné la carte religieuse actuelle en la complexifiant et quelquefois en ravivant des tensions locales (comme en Indonésie ou au Sahel). Une dernière partie de la composition pouvait être consacrée aux mobilités contraintes à caractère religieux, consécutives à des persécutions religieuses (cas des juifs ou des protestants...), ou à des conflits politiques et fonciers revêtant une coloration religieuse mais qui aboutissent de fait à des déplacements de populations et à une homogénéisation des espaces confessionnels : les exemples de la partition indienne en 1947, de la création d'Israël en 1948 ou du conflit balkanique ont été abondamment cités, de même que le cas beyrouthin. La formation d'espaces refuges (montagnes, oasis, îles bien souvent) pour des groupes religieux en fuite ou rescapés de conquêtes guerrières pouvait faire l'objet d'un traitement dans cette partie.

Vu le nombre de fautes d'orthographe et de grammaire observées dans beaucoup de copies, il serait souhaitable que les candidats parviennent à consacrer les quinze dernières minutes de l'épreuve à la relecture de leur copie. Combien d'entre eux n'ont-ils pas écrit

« christianisme » avec deux « n » , syncrétisme avec un « h », « essor » avec un « t » final, « pilier » avec deux « l », égrener avec « ai » ou « conversion » avec un « t » à la place du « s » sans parler de la confusion fréquente entre « ères » et « aires » religieuses... Les termes et toponymes arabes ont embrouillé plus d'un esprit : ainsi le port de Djedda utilisé à la place de Djerba, « Hadj » devenant « Hisjad », « Djihad » confondu avec « Intifada » sans parler du fondateur du royaume saoudien dénommé « Ibn Séoul » par un candidat bien fatigué...

Les tics de langage khâgneux évoluent : si le terme « *prégnant* » fait désormais l'objet d'un usage modéré, en revanche les « *marqueurs territoriaux* » ou les « *marqueurs paysagers* » sont devenus les nouveaux poncifs de même que les expressions moins élégantes de « *mise en mouvement des espaces* » ou de « *mise en circulation* » des religions. Plus hasardeux et contestables sont les formulations de « *religions surfaciques* » ou de « *ligne verte* », cette dernière employée pour désigner la ligne de front de l'islam en Afrique subsaharienne. Rappelons que l'expression « ligne verte » a été initialement forgée à propos des accords Sykes-Picot (1916) avant d'être reprise pour désigner la ligne de partition entre Israël et la Cisjordanie qui, de 1949 à 1967, coupait Jérusalem en deux. Il serait bon de citer l'auteur qui en aurait fait usage à propos de l'Afrique noire...

Outre le cas des migrations mentionné plus haut, le terme de diaspora a souvent été mal défini par les candidats qui l'ont abusivement assimilé à une « mobilité religieuse » et « sans retour ». Précisons à propos des diasporas que les Maronites ne sont pas les seuls Libanais à émigrer comme l'affirmaient certains devoirs. Des propos simplistes et réducteurs (pour ne pas dire fantasmagoriques) concernant l'islam ont été relevés dans plus d'une copie qui laissent perplexe sur le souci de rigueur intellectuel de certains candidats. Ainsi a-t-on pu lire que « *l'expansion chrétienne se fait par la méthode douce alors que pour l'islam, elle s'est produite de façon belliqueuse* » ou que « *le catholicisme a un territoire organisé, maîtrisé et hiérarchisé alors que l'islam se caractérise par une organisation spatiale en réseaux, ce qui le dote d'un territoire lacunaire, à la maîtrise discontinue* » ou encore que « *l'islam est nettement favorisé aujourd'hui, surtout avec l'importance des réseaux financiers* » comme si ceux-ci ne profitaient pas aux autres religions...

La carte de synthèse a donné des résultats, comme d'habitude, inégaux. On ne martèlera jamais assez son importance et le temps minimal de 45 mn que le candidat doit lui consacrer en début de devoir. La plupart des légendes étaient ordonnées et structurées et le calque a été utilisé avec parcimonie comme le jury le recommande car son usage n'est aucunement exigé. Il était judicieux de figurer des exemples précis grâce à des croquis intermédiaires insérés dans le cœur du texte pour éviter que la carte finale ne devienne ou illisible ou une collection d'exemples évoqués dans le devoir. Certaines indications n'avaient pas lieu d'apparaître sur la carte comme les principaux foyers de peuplement, les pôles de la Triade, la limite linéaire entre Nord et Sud ou les dix pays les plus pauvres de la planète. On peut s'interroger sur la pertinence de certaines rubriques de légende comme « les villes multiconfessionnelles » (quelle grande ville ne l'est pas ?), ou « les attentats à connotation religieuse ». L'Indonésie, premier pays musulman du monde, a été oubliée par plus d'un candidat ou sinon bien mal délimitée. Le jury attendait une représentation dynamique de la carte des religions dans le monde montrant leur mobilité depuis des berceaux historiques. Des figurés de flèches (couleur, pointillé) pouvaient permettre de pointer différents types de mobilités (marchandes, économiques...) et diverses strates historiques. La mention des grands sites de pèlerinages était évidemment attendue.